

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

JTI SUBVENTIONNE PRO SENECTUTE

Aînés: un fumeux soutien

Japan Tobacco International soutient financièrement les activités de Pro Senectute, un «partenariat à long terme» qui interloque. La Suisse a signé une convention qui interdirait un tel sponsoring, mais elle tarde à l'appliquer

7

8 éditorial

SAMUEL SCHELLENBERG

BERLUSCONI ABSENT DEUX ANS. PEUT-ÊTRE.

Pendant vingt-quatre mois, Silvio Berlusconi aura l'interdiction d'exercer tout mandat public: c'est la durée fixée samedi par la cour d'appel de Milan. La décision fait suite à la condamnation définitive en août du sénateur et ex-premier ministre italien, leader du Peuple de la Liberté (PDL), à quatre ans de prison –peine ramenée à une année en raison d'une amnistie de 2006 que l'intéressé purgera, c'est son choix, en faisant des travaux d'intérêt publics. Sauf que...

Sauf que le Cavaliere a, jusqu'ici, toujours réussi à s'en sortir. Déjà, il a la possibilité de faire recours contre les deux ans d'interdiction et ses avocats ont d'ores et déjà annoncé leur intention de se pourvoir en cassation. Ensuite, cette décision ne concernera pas son mandat actuel de sénateur où il dispose de l'immunité parlementaire. Or, la chambre haute devra voter en novembre sur la question d'une destitution.

Elle le fera très certainement à bulletin secret, au grand dam de la gauche et du Mouvement cinq étoiles, qui militent pour l'option nominative. Car s'il est vrai que le vote secret pourrait donner des ailes aux rebelles du PDL, qui se sont récemment opposés au leader charismatique lorsqu'il a tenté de faire tomber le gouvernement de coalition gauche-droite d'Enrico Letta, l'anonymat rend aussi plus facile les achats de voix et autres pressions, dans une chambre sans majorité. Et désinhibera celles et ceux qui pensent, à l'image du patron des patrons Giorgio Napolitano, qu'une éviction de Berlusconi déstabilisera l'Italie.

Mais un sauvetage au Sénat pourrait aussi être la goutte de trop. Samedi dans les rues de Rome, entre 50 000 et 70 000 personnes ont manifesté contre l'austérité et camperont jusqu'à demain sur la place Porta Pia. Elles pourraient être bien davantage à marcher sur la capitale en cas d'énième tour de passe-passe du milliardaire. Pas tant pour l'objet de la condamnation –en l'occurrence, de la fraude fiscale à hauteur de sept millions d'euros dans l'affaire Mediaset –, que pour le symbole.

Poursuivi dans une vingtaine d'affaires judiciaires, pour des délits incluant la corruption, le financement illicite de parti politique ou le faux en bilan, Berlusconi attend actuellement une réponse de la justice à la suite de son interjection en appel dans le «Rubygate» –il avait été condamné en juin dernier à sept ans de prison pour incitation à la prostitution de mineure et abus de pouvoir. Par le passé, condamné plusieurs fois en première instance, le Milanais a toujours été relaxé en appel, à moins qu'il n'ait bénéficié de prescription. Il peut remercier ses avocats, certes, mais aussi les faiblesses du système judiciaire italien et les lois façonnées sur mesure.

Une éviction du Sénat signifiera la mort politique de Berlusconi. De toute évidence, cela ne suffira pas à résoudre les maux de la Péninsule; mais sans cet éloignement, comment espérer que les Italiens retrouvent un jour un semblant de confiance dans la politique, la justice et l'Etat?

9 TRAVAUX PUBLICS

Les entrepreneurs ibères prospèrent à l'international



En mars, travaux d'extension du canal de Panama.
KEYSTONE

Un cigarettier subventionne nos aînés

TABAC • La fondation pour la vieillesse Pro Senectute est financièrement soutenue par Japan Tobacco International. Une pratique légale en Suisse, mais peut-être plus pour longtemps

LAURA DROMPT

Est-il normal qu'un cigarettier puisse associer son nom à un colloque national sur la longévité de la population? L'interrogation est venue d'un lecteur du «Courrier», lequel a reçu un flyer de Pro Senectute portant le logo JTI, c'est-à-dire Japan Tobacco International. Si cette forme de sponsoring n'a rien d'illégal, elle fait tousser les milieux de la lutte antitabac.

JTI, qui produit les marques Winston et Camel, finance ainsi une partie des activités de Pro Senectute, notamment des programmes d'enseignement ainsi que des lotos, et encourage ses employés à prendre sur leurs heures de travail pour faire du bénévolat auprès de nos aînés.

Des modalités floues

L'entreprise JTI se dit «fière de supporter cette œuvre charitable» et précise que «cet engagement avec Pro Senectute bénéficie à JTI Switzerland par l'impact que le programme a sur la culture d'entreprise». Ce «partenariat à long terme» a été initié à la demande de Pro Senectute, selon les informations recueillies auprès de la fondation.

Du sponsoring qui fait tousser les milieux antitabac

Ni JTI ni Pro Senectute n'ont souhaité communiquer le montant de cette aide. Interrogé sur la pertinence de cette collaboration, le service de presse de Pro Senectute botte en touche. «Le produit que JTI fabrique peut être considéré comme sujet à controverse mais ce qui est très important à souligner, c'est que nous avons établi un partenariat avec une entreprise qui respecte de rigoureux standards de gouvernance. Grâce à leur contribution, nous sommes en mesure de mieux soutenir les personnes âgées, en particulier celles touchées par la pauvreté.»

Quant à JTI, ses chargés de communications affirment «ne jamais soutenir des organisations liées au sport, à la santé, aux mineurs ou à l'environnement» et ne travailler qu'«avec des partenaires qui partagent des valeurs similaires» à celles de l'entreprise.

Lutte antitabac

Cette forme de philanthropie fait bondir OxyRomandie, association antitabac, et son président Pascal Diethelm. Selon lui, ce partenariat est une manière typique qu'utilisent les cigarettiers pour améliorer leur réputation et la situation n'a rien d'anodin. «Preuve en est: l'Organisation mondiale pour la santé a édicté une convention-cadre pour la lutte antitabac, qui bannit le parrainage et le sponsoring, assimilés à de la publicité.»

Selon la convention, la promotion – même indirecte – des produits du tabac générée par ces partenariats justifie une interdiction totale. «La Suisse a signé ce texte en 2004, mais ne l'a toujours pas ratifié», s'insurge Pascal Diethelm, qui peine à se satisfaire du rythme donné au dossier par la Confédération (lire ci-contre).

«Se faire bien voir»

Selon Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats (ps/GE) à qui l'on doit une interpellation sur le sujet, les choses seraient peut-être allées plus vite si le peuple n'avait aussi séchement refusé la loi sur la fumée passive en 2012. Elle se montre toutefois confiante quant à la prise de mesures concrètes par le Conseil fédéral et à la ratification de la convention.

La conseillère aux Etats livre également son analyse sur l'origine du problème: «De tout temps, les producteurs de tabac ont essayé de se faire bien voir. Mais si les associations n'avaient pas autant besoin d'argent, elles ne se jetteraient pas si facilement dans les bras de ces entrepreneurs. Or, depuis des années, mes collègues de droite n'ont cessé de pousser aux partenariats pu-



Le cigarettier Japan Tobacco International finance une partie des activités de Pro Senectute. Ici, un après-midi dansant, très prisé des aînés. KEYSTONE

blics-privés. Aujourd'hui, avant d'avancer de l'argent, les collectivités exigent qu'une partie des projets aient déjà trouvé un financement.» Le manque d'engagement des collectivités publiques ne serait donc pas étranger au phénomène.

Pas un cas isolé

Le partenariat entre JTI et Pro Senectute n'est pas un cas isolé. «Mais ces dernières années, plusieurs événements et associations ont dû trouver d'autres sources de financement, devant le tollé que provoquait l'argent du tabac», se réjouit Pascal Diethelm.

Par exemple, en 2012, le GRF (Forum global des risques) à Davos a annulé son partenariat avec JTI, qui finançait le prix Resilience Award. Le projet devait récompenser des solutions luttant contre les effets des catastrophes naturelles. «JTI veut suggérer qu'il est heureux d'épargner la mort de quelques-uns face aux aléas (environnementaux), tout en contribuant à des millions de morts causées par la fumée», remarquait Terry Cannon, un chercheur anglais spécialiste du climat dans une lettre ouverte aux organisateurs.

Une autre lettre, émanant cette fois des milieux de la santé, a interpellé le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce dernier a finalement rendu les 150 000 francs offerts par JTI. «Nous reconnaissons un manque de vigilance par rapport aux questions de santé publique dans la gestion du fundraising», s'excusait, au mois de février, le directeur du musée. Désormais, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est engagée à ne plus accepter d'argent du tabac. I

LA SUISSE À LA TRAÎNE

Voilà près de dix ans que la Suisse a signé la Convention-cadre pour la lutte antitabac. Et pourtant, le texte n'est toujours pas ratifié et le pays est encore loin d'en respecter les normes, notamment du point de vue des restrictions publicitaires. La conseillère aux Etats socialiste Liliane Maury Pasquier (GE) s'en est d'ailleurs inquiétée dans une interpellation au Conseil fédéral au mois de septembre. Elle demandait des précisions sur le calendrier fixé pour respecter la convention de l'OMS.

Alain Berset, conseiller fédéral en charge de la Santé, a rappelé que la Suisse ne ratifie pas d'accords internationaux avant d'avoir modifié la législation nationale pour en satisfaire les exigences. «Cela signifie dans le cas précis qu'il faut d'abord attendre l'adoption par le parlement d'une nouvelle loi, et ensuite examiner les conditions d'une ratification de la convention-cadre de l'OMS», a-t-il précisé. Le Conseil fédéral est donc «en train d'envisager un projet de loi», sur le sujet, qui devrait être mis en consultation publique au début 2014. Le parlement devra ensuite s'y pencher, puis, si aucun référendum n'est lancé, la ratification pourra être mise à l'ordre du jour. Mais cela ne sera pas avant 2015 ou 2016, selon Alain Berset.

Point positif: le parrainage est pris au sérieux, et devrait figurer en bonne place dans la révision de la loi, si l'on en croit le conseiller fédéral: «Nous savons évidemment que cette publicité, cette promotion, ce parrainage contribuent à stimuler la consommation de tabac et le Conseil fédéral est d'avis que les dispositions législatives visant à limiter cet impact sont insuffisantes actuellement. Il a donc décidé de les renforcer pour les rendre plus actuelles et plus efficaces.» LDT

EN BREF

DÈCÈS DU CONSEILLER D'ETAT BARRA

TESSIN Le conseiller d'Etat tessinois Michele Barra est décédé hier à l'âge de 60 ans à son domicile d'Ascona. Le politicien de la Lega avait interrompu ses activités politiques il y a quelques jours seulement pour suivre un traitement médical en raison d'une grave maladie. Le président du gouvernement cantonal Paolo Beltraminelli (PDC) avait déclaré mercredi dernier qu'il reprendrait provisoirement les dossiers de son collègue, en charge depuis avril du Département de l'aménagement du territoire. Michele Barra est né en 1952 à Ascona. Il est entré au Conseil municipal d'Ascona en 1996, puis au Grand Conseil tessinois pour la Lega en 2007 avant de succéder en avril dernier à Marco Borradori au gouvernement. Michele Barra a été mis sous la pression des médias ces derniers jours en raison d'une affaire de chantage. Un propriétaire de bordel tessinois est soupçonné d'avoir fait pression sur le ministre pour que l'Etat légalise son établissement. ATS

ASSURANCE MALADIE, FRANCE VOISINE

Près de dix mille frontaliers manifestent

Des milliers de travailleurs frontaliers ont défilé dimanche dans trois départements français voisins de la Suisse pour défendre leur droit d'option en matière d'assurance maladie. La France a décidé de mettre fin à ce dispositif dérogatoire dès juin 2014. Les manifestations étaient organisées par l'association «Frontaliers ou bien!».

Entre 7000 et 11'000 personnes ont protesté dans les rues d'Annemasse (Haute-Savoie), de Pontarlier (Doubs) et de Saint-Louis (Haut-Rhin), selon la police et les organisateurs.

Les travailleurs frontaliers se sont mobilisés malgré la pluie et le jour inhabituel choisi pour manifester. A Annemasse, le cortège hériqué de centaines de parapluies de toutes les couleurs s'est déplacé dans un joyeux brouhaha. Les manifestants s'étaient munis de cloches, de cornes et de tout autre objet capable de produire du bruit.

Ils ont exprimé leur colère contre la récente décision du

gouvernement français de faire cotiser à la sécurité sociale française tous les travailleurs frontaliers résidant en France et qui sont actuellement affiliés à une assurance privée pour le remboursement de leurs soins.

Cette mesure, qui concerne une minorité de Suisses, doit rapporter quelque 150 millions d'euros (180 millions de francs) à la sécurité sociale française. Les travailleurs frontaliers qui n'avaient pas choisi le système de la LAMal, avaient jusqu'à présent le choix entre l'assurance maladie française (CMU) et une assurance privée.

Paris a décidé de ne pas prolonger ce régime dérogatoire, qui doit prendre fin le 1er juin 2014. Aujourd'hui, seuls 9000 frontaliers environ sont assurés auprès de la CMU, alors que 153 000 ont opté pour une assurance privée, souvent moins onéreuse et qui offre la possibilité de se faire soigner en Suisse. ATS/AFP

Vingt ans aux côtés des migrants

GENÈVE • Pour fêter ses 20 ans, le Centre d'intégration culturelle invite mardi l'écrivain Metin Arditi.

Vingt ans. C'est le bel âge du Centre d'intégration culturelle (CIC) de la Croix-Rouge genevoise, créé en 1993 sous le nom de «Bibliothèque interculturelle». Afin de marquer l'événement, le CIC invite Metin Arditi pour une conférence-débat animée par Jean-Marc Richard, mardi 22 octobre à 18h à la Maison communale de Plainpalais. Cette rencontre sera suivie d'une séance de dédicaces de son dernier roman, *La Confrérie des moines volants* (Ed. Actes Sud), qui se déroule dans l'univers religieux orthodoxe des années 1930.

L'écrivain genevois né en Turquie est «un remarquable exemple d'intégration», selon le CIC, dont la mission est de favoriser l'intégration des migrants à Genève tout en les aidant à garder le contact avec leur culture

d'origine. Le centre est en outre ouvert à tous ceux qui s'intéressent aux diverses cultures du monde.

En plus de disposer d'une bibliothèque de plus de 33 000 ouvrages en pas moins de 270 langues, consultable en ligne, il dispense des cours d'initiation au français et à la vie locale ainsi que des cours intensifs d'été de français destinés aux enfants nouvellement arrivés à Genève.

Ce sont des bénévoles qui assurent pour la plus grande part le fonctionnement de ce centre. Dans ses locaux du 50 rue de Carouge, il organise également des animations (contes, ateliers d'écriture, expositions...) et propose un service d'écrivain public.

MARC-OLIVIER PARLATANO
Ma 22 octobre à 18h, Maison communale de Plainpalais, 52 rue de Carouge, Genève.

FESTIVAL, LAUSANNE

Bonne séquence au LUFF

La douzième édition du Lausanne Underground Film and Music Festival (LUFF) s'est achevée hier sur un bilan très positif, selon ses organisateurs. Plus de 9000 personnes ont fréquenté cette plate-forme nationale et internationale des arts évoluant dans la marge.

Le prix du meilleur long métrage est revenu à *Worm* d'Andrew Bowser (Etats-Unis), un film composé d'un seul plan-séquence de nonante minutes, indique le LUFF dans son communiqué. Un large public a afflué à la Cinémathèque suisse et dans les huit autres lieux de la ville qui ont accueilli la manifestation de cinq jours.

Les quatre soirées musicales ont offert de belles surprises. Parmi les moments forts, les organisateurs ont retenu «la chambre des machines» des canadiens Nicolas Bernier et Martin Messier. ATS